



Parlement jurassien  
Groupe parlementaire PDC-JDC

**Question écrite**

**No 3304**

## **OVJ - production centralisée des permis de conduire**

Le 9 mars dernier, les médias régionaux nous annonçaient que l'Office des véhicules du canton du Jura était devenu le premier service du pays à être passé à la production centralisée des permis de conduire.

« Un changement qui permet la réalisation des documents de manière plus efficace et selon les standards de qualité les plus élevés qui soient.(...) Les services des automobiles seront libérés des charges dues aux exigences de sécurité et à la logistique allant de pair avec la production de documents de sécurité de ce type ».

**En complément à cette communication, le Gouvernement peut-il nous indiquer**

- **Où étaient produits les permis de conduire jusqu'à présent ?**
- **Où sont-ils produits dorénavant ?**
- **Quelles sont les raisons qui ont mené à cette centralisation ?**
- **A combien s'élève les coûts de cette production ?**
- **Quels sont les éventuels gains liés à cette centralisation (coût, EPT, etc.) ?**
- **La centralisation de la production d'autres documents est-elle envisagée, et si oui pour lesquels ?**

Courtételle, le 29 avril 2020

  
Groupe PDC-JDC  
Anne Froidevaux